

DÉPARTEMENT  
DE L'AVEYRON.

MODELE n° 19.

ARRONDISSEMENT  
d'Espalion

CANTON  
de St-Jouin

COMMUNE  
de St-Jouin

ORDRE de comparaître devant le Conseil de révision, donné par le Sous-Préfet, et signifié par le Maire, au Sieur (1) *Blanc* susceptible, par son numéro de tirage, d'être porté sur la liste du contingent de sa classe.

(1) Nom et prénoms de l'appelé.

(2) Indiquer le n.° du tirage.

(3) Indiquer le jour où l'appelé doit se présenter.

(4) Indiquer le lieu où doit se trouver le conseil de révision.

Je vous prévins, Monsieur, que le numéro (2) *35* qui vous est échu au tirage, vous rend susceptible d'être porté sur la liste du contingent de votre classe.

Vous aurez, en conséquence, à vous trouver le (3) *20 jours* *Septembre prochain* (4) *à 8 heures du matin* pour y être examiné par le conseil de révision.

Si vous ne vous présentez point, ou si vous ne vous faites pas représenter, ou si le Conseil de révision ne vous accorde pas un délai, il sera procédé à votre égard comme si vous étiez présent. Vous pourrez alors être inscrit *définitivement* sur la liste du contingent de votre canton, et être affecté ensuite à l'un des corps de l'armée de terre ou de mer.

Dans le cas où vous auriez à faire valoir des droits, soit à l'exemption, soit à la dispense, vous devrez vous munir, selon votre position, des pièces qu'indique le bordereau suivant.

A *Espalion* le *25* août — 183*6*.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement,

*Th. Doumery*

BORDEREAU